

BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL DU FRH/ No 7: AUTOMNE 2013



Maison construite avec des débris recyclés. Carrefour-Feuilles, Port au Prince, 2012 – Courtoisie de l'ONU

A RETENIR

- *Le Comité de Pilotage du FRH a pris des décisions pour une valeur de 44.7 millions USD pour le financement de projets dans les secteurs énergie, et éducation et pour l'appui budgétaire général (p. 2)*
- *Le FRH a alloué ou réservé 21 millions USD pour des projets dans le secteur énergie (énergie propre, accès à l'énergie, transmission et réforme institutionnelle) et mobilisé 23 autres millions USD de financement (pp. 3-4)*
- *Plus de 10,000 familles ont bénéficié de subventions de locations pour retourner dans leurs communautés d'origines à travers le Projet de reconstruction des Logements et des Quartiers (p. 5)*
- *Plus de 18,000 emplois temporaires ont été créés par les projets d'enlèvement et recyclage des débris financés par le FRH (p.5)*
- *Les projets financés par le FRH ont décaissés 171 millions USD ce qui représentent 64% des fonds approuvés pour les projets (p. 6)*

Bienvenue au septième numéro du bulletin trimestriel du FRH. Notre objectif est de vous tenir informés régulièrement sur la manière dont le FRH soutient le processus de reconstruction en Haïti. Le bulletin est publié trois fois par an et complète le rapport annuel du FRH publié en juillet. Vos commentaires et vos demandes sont les bienvenus.

SOMMAIRE

Gouvernance du FRH	p.2
Focus sur les bailleurs : l'Espagne	p.2
Focus sur l'Énergie	p.3
Focus sur les Résultats des Projets	p.5
Le FRH en chiffres	p.6
La Famille FRH: Ministère de la Planification et de la Coopération Externe	p. 7

Au cours de ce trimestre, le Comité de Pilotage du FRH a pris trois décisions importantes en ce qui a trait au financement, au futur du FRH et à l'évaluation du Fonds. Ces décisions ont été développées et discutées au cours des mois de juillet et août, avec des décisions spécifiques lors de la onzième réunion du Comité de Pilotage qui s'est tenue le 13 septembre 2013 dans les bureaux de la BID à Port-au-Prince. Au cours de la réunion, le Comité de Pilotage a pris des décisions de financement de projets dans les secteurs énergie, éducation et appui budgétaire général pour une valeur de 44.7 millions USD. Le détail de ces décisions suit :

- 16 millions USD pour la réhabilitation de 115 km de ligne de transmission entre Péligre et Port-au-Prince qui permettra à l'EDH d'assurer l'acheminement de l'électricité sur le réseau de la centrale hydroélectrique de Péligre jusqu'à Port-au-Prince, en incluant les villes de Mirebalais et de Hinche. La BID servira d'Entité partenaire pour cette activité avec un financement des fonds réservés par le FRH (12.5 millions USD) et des ressources non allouées (3.5 millions USD).
- 15 millions USD pour un programme de cantines scolaires du Gouvernement visant à réduire la carence alimentaire de 75,000 enfants du niveau élémentaire dans les départements de l'Ouest, du Centre, du Sud et de l'Artibonite. La Banque mondiale servira d'Entité partenaires pour ce programme avec un financement en provenance des ressources qui avaient été mises en réserve pour l'appui budgétaire ciblé mais qui seront redirigées vers ce programme.
- 3.7 millions USD de cofinancement du FRH pour appuyer le programme d'implémentation du Plan d'Éducation en Haïti et la réforme de l'éducation qui avait été lancée en août 2012. La BID servira d'Entité partenaires pour le projet avec un financement en

provenance des fonds qui ont été réservés dans ce but.

- 10 millions USD pour l'appui budgétaire général qui cofinancera une opération de développement de politique liée aux objectifs du Gouvernement de réduire la pauvreté sur le long terme. La Banque mondiale servira d'Entité partenaire pour ce projet avec un financement provenant de fonds précédemment mis en réserve dans ce but.

Le Comité de Pilotage a également délibéré sur les options pour le futur du FRH au cours de cette réunion. Un document identifiant les trois scénarios possibles a été préparé par le Secrétariat pour discussion: a) une stratégie de sortie selon laquelle le FRH ne fonctionnerait plus en juillet 2014; b) une option de fonctionnement régulier avec la continuation des opérations et le renouvellement des efforts pour mobiliser de nouvelles contributions ; et c) une approche flexible avec des coûts et services administratifs réduits mais la possibilité pour le Fonds de grandir en une plus large plateforme de financement pour les activités au-delà de la reconstruction. Le Comité de Pilotage s'est mis d'accord qu'une fois l'opinion du Gouvernement connue sur le sujet du futur du FRH au Conseil des Ministres, le Secrétariat préparerait une proposition pour le CP qui sera un mélange des options b et c du document de discussion et contiendra une nouvelle proposition de budget pour l'année fiscale 2015. Finalement, le Comité de Pilotage avait auparavant décidé de réaliser une évaluation à mi-parcours du FRH et avait alloué des ressources dans cet objectif. Sur la base de cette décision, le Secrétariat avait lancé un processus d'appels à proposition au niveau international pour engager une firme indépendante afin de réaliser la révision. Toutefois, à la lumière de la discussion à propos du futur du Fonds, le CP a décidé d'investir dans une révision finale du FRH avant sa fermeture en lieu et place d'une révision à mi-parcours.



L'Espagne, sixième plus large donateur du FRH (à égalité avec le Japon), a apporté une contribution de 30 millions USD en 2011 dont 20 millions ont été transférés à ce jour. Une préférence a été exprimée que ces 20 millions USD soient utilisés pour l'appui budgétaire. A date, le Comité de Pilotage du FRH a alloué 35 millions USD pour l'appui budgétaire et une opération additionnelle pour un montant de 13 millions USD est en cours de préparation.

De manière générale, l'Espagne est le sixième plus grand bailleur pour la reconstruction. En plus de l'apport sur le

point humanitaire, l'Espagne a promis 375.8 millions USD pour la reconstruction (326.9 millions USD à la conférence de New York et 48.9 millions USD dans d'autres financements pour le relèvement) dont 325.8 millions USD ont été décaissés vers la fin du mois de mars 2013 (incluant sa contribution au FRH). La Coopération Espagnole en Haïti travaille dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, de l'éducation, de la gouvernance, du développement rural et de l'alimentation, du maintien durable de l'environnement, de la culture et du développement.



FOCUS SUR L'APPUI AU SECTEUR ENERGIE

I. Contexte: caractéristiques du secteur énergétique en Haïti.

L'accès à l'électricité en Haïti est le plus bas de la région Amérique Latine et Caraïbes. Le secteur électrique en Haïti connaît plusieurs faiblesses et a été critiqué pendant des décennies, avec des pertes significatives au niveau technique et commercial. Ce secteur est caractérisé comme suit : (i) plus de 70% de la population n'a pas accès à l'électricité (il y a seulement une couverture pour 12.5%, soit 25% en comptant les connexions illégales) ; (ii) le prix de l'électricité est parmi les plus hauts couts dans le monde ; (iii) le taux d'électrification est bas (34% au niveau national) ; et (iv) livraison inadéquate et insuffisante des services. Le total de la capacité de production de la compagnie électrique, Electricité d'Haïti (EdH), est d'environ 220 mégawatts (MW) (la demande était estimée à environ 400 MW avant le séisme) dont 80% dépend de centrale électrique alimentée en diesel. La production en électricité comprend la station hydroélectrique de Péligre (38MW), 7 stations hydroélectriques plus petites (réseaux de service isolés) et 23 stations électriques thermales. La Métropole de Port-au-Prince reçoit approximativement 75% du total de la capacité de production en Haïti par 6 stations électriques.

Le séisme de 2010 a aggravé la situation et les infrastructures du secteur montrent des signes d'usité (de vieillesse), résultant de l'utilisation abusive, de vandalisme et de l'absence d'entretien ou de réinvestissements dans de nouvelles centrales électriques et d'équipements. L'architecture institutionnelle du secteur énergie est faible et fragmentée, impliquant le Ministère des Travaux Publics (MTPTC), le bureau de l'Electricité d'Haïti (EDH), le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et le nouveau Ministère Délégué en Sécurité Energétique. Une gouvernance exécutive transparente et un sens de responsabilité sont des éléments clés requis pour le développement de ce secteur. Les causes de l'absence d'une gouvernance d'entreprise sont particulièrement liées à l'absence de publication et de divulgation des informations financières et opérationnelles de même que la nécessité pour l'EDH de tenir des rencontres périodiques de son directoire. Les fraudes et vols d'électricité représentent la moitié des pertes (le total avoisine les 60%). Pour adresser ce problème national et améliorer la situation financière désastreuse de cet organisme public (près de 200 millions USD de transferts des fonds publics sont nécessaire par an pour faire tourner la boîte), une volonté politique plus forte est indispensable afin de donner plein mandat et autorité au Comité Directeur de l'EDH et aux Gestionnaires pour la réforme interne de la compagnie, la modernisation de ses infrastructures, l'éducation du public sur sa mission commerciale, la mise en application des objectifs de performances et l'éradication des vols d'électricité.

II. Le Financement du FRH dans le secteur énergétique

Le financement et cofinancement du FRH pour le secteur énergétique ont atteint 21 millions USD au mois d'octobre 2013. Le montant était de 44 millions USD au total,

incluant d'autres sources de cofinancement pour ces projets. Les projets financés incluent: 3 millions USD pour la transformation institutionnelle, la modernisation du secteur énergétique et le développement d'énergie propre (avec le Ministère de l'Economie et des Finances et le Bureau du Premier Ministre) et 2 millions USD pour fournir une coopération technique en appui au Gouvernement haïtien pour le développement d'une matrice durable en énergie promouvant l'accès à l'électricité (électrification rurale) via des sources d'énergie renouvelables (la BID est l'Entité Partenaire pour ces deux opérations). Ces 5 millions USD (3 millions + 2 millions) ont été réalloués d'un projet d'Atténuation des Risques de Désastres Naturels d'une valeur de 14 millions USD (Entité Partenaire: BID), qui, sur demande du Gouvernement haïtien, a été restructuré, passant d'un cofinancement pour la réduction des risques d'inondation à la gestion environnementale et l'énergie. 9 millions USD ont été réalloués pour la protection et la gestion du Parc National Macaya (avec le Ministère de l'Environnement), qui ne comptent pas pour le financement du secteur énergie.

Le 13 septembre 2013, le Comité de Pilotage du FRH a approuvé la requête de mettre de cote 16 millions USD pour la réhabilitation de la ligne de transmission Péligre/Port-au-Prince.

III. Description des Projets

Transformation institutionnelle et Programme de Modernisation du Secteur Energie (3 millions USD)

L'objectif général de ce projet est de fournir un appui au Gouvernement haïtien dans la conceptualisation d'un cadre de travail pour le secteur énergétique qui permettrait de contribuer à sa modernisation et la croissance des énergies disponibles et abordables afin de répondre aux besoins de la population et de promouvoir la compétitivité. L'opération proposée est la troisième d'une série de subventions basées sur la conformité des politiques (aussi connues comme « appui budgétaire ») de la BID au Gouvernement qui vient d'une approche programmatique visant la transformation et la réforme du secteur énergétique. Cette subvention basée sur la conformité des politiques fournira des ressources non remboursables d'une valeur de 15 millions USD pour appuyer des réformes spécifiques, incluant la soumission au Parlement de la "Loi pénalisant le vol d'électricité" et l'adoption de standards pour la gestion de l'EDH, afin de promouvoir la transparence et la gouvernance d'entreprises. Les décaissements devraient se faire en 2013, une fois que les conditions agréées avec le Gouvernement haïtien pour les réformes sont réunies (comme spécifié dans la matrice des politiques agréée avec le Gouvernement haïtien). Les objectifs spécifiques de cette subvention basée sur la conformité des politiques sont les suivants : (1) appui de la capacité institutionnelle du Gouvernement haïtien

pour définir une politique énergétique et réaliser la planification et la supervision du secteur énergétique; (2) transformer la principale compagnie, EDH, en une entreprise financièrement et opérationnellement viable.

Le cofinancement du FRH, une contribution de 3 millions USD à la subvention basée sur la conformité des politiques, **financera un compte sous séquestre en appui aux petits projets de développement hydro**. Le coût total du projet est de 25 millions USD, dont 3 millions USD viennent du FRH et le reste de la BID).

Energie durable pour Haïti (US\$2 million)

L'objectif général de cette Coopération Technique (CT) est d'appuyer le Gouvernement haïtien dans le développement d'une matrice d'énergie durable qui promouvant l'accès à l'électricité (électrification rurale) à travers des sources d'énergie renouvelables (ER) et des mesures énergétiques efficaces (EE), de manière à réduire la dépendance d'Haïti aux combustibles fossiles, spécialement le pétrole. Cette CT aura les effets suivants : (i) contribuer à améliorer l'accès à l'électricité (électrification rurale) à travers la réalisation d'études de faisabilité sur l'énergie renouvelable et l'identification, la préparation et la mise en œuvre de projets pilotes destinés à tester, hors réseau et sur place, au niveau rural et urbain, des solutions en énergie; (ii) fournir un usage efficace des combustibles fossiles ; (iii) contribuer à appuyer le développement d'un cadre de travail régulateur et durable du plan d'actions énergétique, et; (iv) construire la capacité et le renforcement institutionnel pour les entités clés dans le secteur énergétique.

Comme mentionné plus haut, le projet vise, entre autres, à trouver un usage plus efficace des combustibles fossiles en Haïti en développant un mélange durable des sources d'énergies et en réduisant la dépendance nationale par rapport aux combustibles fossiles. De ce fait, la CT préparera une étude de faisabilité sur l'utilisation du gaz naturel (GN) en Haïti. L'étude fournira au Gouvernement haïtien des informations compréhensives et concises sur le potentiel du GN dans le pays et comment l'incorporer dans la matrice en énergie. Ce projet vient en complément des autres opérations de la BID dans le secteur énergie, incluant la modernisation du secteur énergétique et la fourniture d'un renforcement institutionnel au Gouvernement haïtien, comme décrit plus haut et la réhabilitation de la ligne de transmission de Péligre/Port-au-Prince, comme décrit ci-dessous.



Le projet aura quatre zones d'interventions: (1) les alternatives solaires pour l'électrification rurale et l'utilisation de projets pilotes qui utiliseront les derniers équipements technologiques en matière d'énergie solaires et micro-réseaux. Les projets pilotes testeront l'applicabilité d'un large plan d'électrification rurale sur la base de micro-réseaux solaires comme éventuelle solution pour fournir l'accès à l'électricité à la majorité du pays (80%) qui n'a toujours pas une provision adéquate en électricité. (2) Préparation d'un modèle d'électrification rurale durable en utilisant une Energie Renouvelable ou des modèles hybrides (combinaison du diesel/gaz lourd et des systèmes opérés sur les ER). (3) Biomasse durable: cette composante financera des études environnementales pour déterminer la possibilité de produire du biomasse durable en Haïti. L'amélioration des fours de cuisine, l'exploration de biogaz comme combustible durable et même l'utilisation efficace des combustibles conventionnels pour les communautés rurales peuvent non seulement améliorer la qualité de l'air pour les ménages, en améliorant de manière directe la santé, mais aussi sauver les ressources des ménages comme le temps et l'argent qui seraient autrement utilisés dans la collecte ou l'achat de bois pour le feu ou le charbon. Sous forme de projets pilotes, cette composante financera l'utilisation du Vétiver pour la rétention des sols, l'amélioration de l'infiltration de l'eau par le sol et la production de biomasse durable. La biomasse produite sera convertie en briques qui seront utilisés comme approvisionnement en petites biomasses pour la production de l'électricité. (4) La quatrième sous-composante financera des études de faisabilité pour évaluer le potentiel des ressources naturelles pour la mise en œuvre de petites centrales hydro à petite échelle dans les communautés rurales qui ne bénéficient pas couramment des services du réseau électrique traditionnel en Haïti.

Réhabilitation de la ligne de transmission Péligre - Port-au-Prince

La centrale hydroélectrique de Péligre a 38 MW (elle en aura 54 une fois réhabilitée), elle est vieille de 42 ans et est l'une des principales sources de production électrique du pays. En fait, les centrales électriques métropolitaines de Port-au-Prince ne peuvent pas fonctionner ou garder leurs propres charges sans la centrale électrique de Péligre.

La BID, en collaboration avec KfW et l'OFID, réalise les travaux de réhabilitation de la centrale électrique de Péligre (coût total du projet: plus de 100 millions USD). La réhabilitation de la ligne de transmission de Péligre/Port-au-Prince était originellement prévue dans ce projet, mais a dû en être soustraite pour cause d'excès de coûts. De ce fait, en réponse à la demande du Gouvernement (soumise par l'EDH), et à la préférence exprimée par les Etats Unis de financer l'énergie, le Comité de Pilotage du FRH a mis de côté 16 millions USD au cours de la réunion du 13 septembre 2013 pour ce projet. Le Comité de Pilotage approuvera le transfert des fonds une fois le document final du projet soumis. Le projet réhabilitera les câbles électriques et pylônes partant de Péligre vers Port-au-Prince.

Sur les dix-huit projets approuvés, sept projets sont complétés, dix sont en cours d'exécution. Le dix-huitième projet, a été approuvé au niveau conceptuel mais attend la soumission du document de projet final pour l'approbation. Au cours de la dernière réunion du Comité de Pilotage en septembre 2013, 4 nouveaux projets ont été approuvés par les membres :

- Le premier projet est pour la réhabilitation de 115 KV de ligne de transmission entre Péligre et Port-au-Prince à travers laquelle l'EDH assurera le transport de l'électricité de la central hydroélectrique de Péligre vers le réseau de Port-au-Prince, incluant les villes de Mirebalais et de Hinche.
- Le projet de cantines scolaires vise à réduire la déficience alimentaire de 75,000 enfants du niveau élémentaire dans les départements de l'Ouest, du Centre, du Sud et de l'Artibonite.
- Le cofinancement par le FRH du projet "Appui à la mise en œuvre du Plan d'Education et de Réforme en Haïti", pour soutenir ce projet, lancé en aout 2012 et qui est également financé par la BID et d'autres partenaires.
- L'opération d'appui budgétaire générale, pour 10 millions USD, devrait appuyer l'objectif du Gouvernement de réduire la pauvreté sur le long terme.

Projet de prévention des séismes dans le Nord

- Une réunion trimestrielle du comité consultatif sur les risques sismiques est organisée dans chaque département et vise à présenter les sections de la mise en œuvre du projet par le GHI dans les 3 villes (Fort-Liberté, Cap Haïtien et Port-de-Paix)
- Au moins 5 profils sismiques ont été fait au Cap Haïtien et à Ouanaminthe.
- Une campagne de sensibilisation a été organisée avec la jeunesse dans les communes de Port-de-Paix, Jean-Rabel et Saint-Louis du Nord sur la question du séisme et sa prévention. Cette campagne a aidé à toucher au moins 500 personnes
- Des formations sur des techniques d'animation et de formation en mode porte-à-porte ont été tenues pour 400 jeunes du Cap Haïtien en partenariat avec le Comité Diocésain pour la Protection de la Vie.

16 Quartiers/6 Camps

- 236 maçons formés et certifiés
- 236 nouveaux emplois créés
- 156 entrepreneurs formés par ASECO
- Journée de réflexion pour les plateformes communautaires
- Organisation d'un tournoi de football entre les communautés du Projet

Projet de Production et de transformation du lait

- La préparation des plans d'affaires pour les 3 laiteries est en cours
- Les matériels pour les laiteries ont été achetés

- L'identification des écoles qui vont bénéficier de la production du lait dans les zones ciblées a été complétée.
- Le recrutement du personnel des centres de transformation de lait a commencé et une partie de leur formation a été réalisé.
- La formation de 300 éleveurs sur les techniques d'amélioration de la production est complétée

Projet de Reconstruction des logements et des quartiers de Port-au-Prince

- 10,256 ménages ont bénéficié des subventions de location dans les quartiers ou pour déménager des camps
- 445 ménages ont bénéficié d'un appui pour la réparation/reconstruction de logement
- 245 maisons réparées /rénovées
- 200 unités de maison multi-familles ont été reconstruites

Projet de Réforme en Education

- 87 sites ont été identifiés pour construire des écoles
- La construction a commencé pour 19 écoles
- Un appel d'offres international est en cours pour la construction des autres écoles
- La distribution des kits scolaires restants de l'année académique 2012-2013 reprendra au début de l'année académique 2013-2014.

Atténuation des Désastres Naturels dans le Sud

Ce projet qui vient d'être restructuré vise à créer le Parc Naturel Macaya et à réduire la rapide dégradation environnementale des hauts bassins versants du sud-ouest d'Haïti. Son démarrage est prévu pour le mois d'aout 2013.

Enlèvement des débris et recyclage:

Débris I

- Au moins 2,100 personnes des communautés affectées par le séisme ont accès à des emplois à travers le projet de réhabilitation des quartiers.
- 24 petites entreprises ont été créées et 600 personnes ont reçu une formation en gestion d'entreprise.
- Les machineries lourdes utilisées pour ce projet sont disponibles et ont été réaffectées à d'autres projets.

Débris II

- Dans les projets 16/6, 6 plateformes communautaires ont été créés dans les quartiers Jean-Baptiste, Bois Patate, Morne Hebo, Haut Turgeau, Villa Rosa et Sainte-Marie.
- 16,163 emplois temporaires ont été créés dont 6,106 femmes ont pu bénéficier.
- Les familles employées par le projet ont connu une augmentation d'au moins 10% de leurs revenus.
- 25% des personnes employées par le projet ont reçu un certificat de formation.
- 263,843 pavés de pierre ont été produits à partir des débris recyclés.

Au 30 septembre 2013, **19 bailleurs se sont engagés envers le FRH et ont signé des accords pour un total de \$396 millions USD**, dont \$381 millions USD ont été transférés au Fiduciaire. Au 30 septembre 2013, le **total des fonds gardés par le Fiduciaire était de 108.9 millions USD**, incluant les 86.08 millions USD de la réserve financière, les 1.47 millions des revenus d'investissement et 15 millions USD pour les décisions de financement qui sont en attente de transfert aux Entités partenaires. En excluant la réserve financière, les fonds en attente de transfert (15 millions USD), les fonds mis de côté pour les projets Péligre et Education (7.2 millions USD), **les fonds disponibles pour allocation par le Comité de Pilotage totalisent 0.62 million USD**. 15 millions USD des contributions sont toujours en attente de l'Espagne (10 millions USD) et des Etats Unis (5 millions USD).

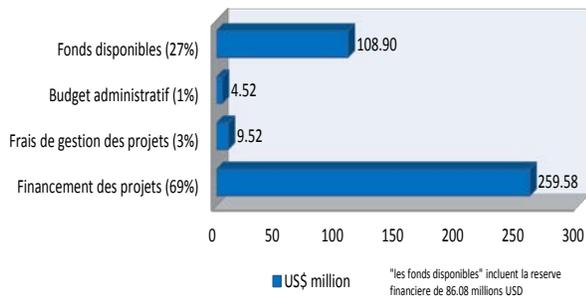
Au cours du dernier trimestre, le Comité de Pilotage a tenu une réunion et approuvé :

(1) mettre de côté 3.5 millions USD des fonds non alloués pour la réhabilitation de la ligne de transmission Péligre/Port-au-Prince; (2) mettre de côté 3.7 millions USD jusqu'à la réception du document de projet final du Projet de Mise en Œuvre du Plan d'Education et de Réforme. De plus, le Fiduciaire a transféré 10 millions USD à la Banque mondiale en septembre 2013 qui avait été réservés pour l'appui budgétaire. De ce fait, la réserve financière a été réduite de 13.7 millions USD pour une nouvelle balance de 86.08 millions USD.

Sur les 17 projets approuvés à date, sept sont complètement décaissés, neuf sont en exécution et un est en attente de transfert de fonds à l'Entité Partenaire.

Le total des décaissements au niveau des projets est de 170.62 millions USD, ce qui représente 64 pour cent du total des fonds approuvés pour les projets. Les décaissements au niveau des projets par les Entités Partenaires ont augmenté de 26.47 millions USD (18%) au cours des trois derniers mois.

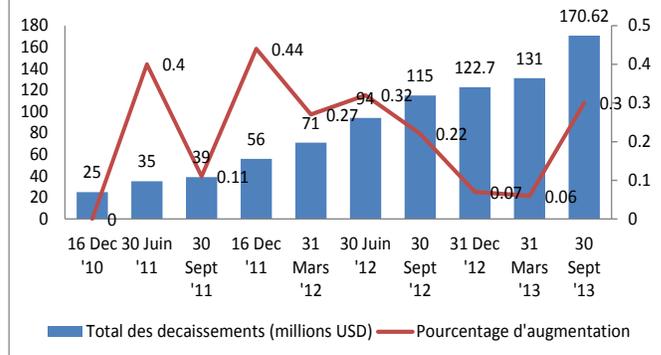
Comment sont utilisés les fonds du FRH?



Le Comité de Pilotage du FRH, sur demande de la CIRH et du Gouvernement haïtien¹, avait alloué \$264.58 millions USD soit 69 pour cent des fonds engagés pour 17 projets de reconstruction, y compris les frais des Entités Partenaires.

Sur les 264.58 millions USD des fonds alloués aux projets, **98% soit 259.58 millions USD ont déjà été transférés aux Entités Partenaires respectives.** Les Nations Unies servent d'Entité Partenaire pour dix projets sur les dix-sept projets approuvés (dont six ont été complétés), ce qui représente 49 pour cent du total des fonds alloués qui ont été transférés. La Banque Mondiale supervise trois projets et la Banque Interaméricaine de Développement quatre projets, représentant respectivement 39 et 16 pour cent des fonds approuvés pour les projets.

Taux de décaissement



¹ La CIRH a approuvé et soumis des requêtes jusqu'à la fin de son mandat en 2011. En 2012, le Gouvernement haïtien via le Conseil des Ministres a approuvé et demandé du financement au Comité de Pilotage du FRH.



LA FAMILLE FRH : MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPERATION EXTERNE

Le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe joue plusieurs rôles importants au sein du Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH) :

- Premièrement, il représente le Gouvernement d'Haïti au sein du Comité de Pilotage du FRH (en plus du Président qui est le Ministre de l'Economie et des Finances).
- Deuxièmement, le MPCE est responsable de l'évaluation de chaque proposition soumise pour un éventuel financement du FRH afin de s'assurer que la proposition est valable techniquement, complète et en accord avec les plans et politiques de développement et de reconstruction d'Haïti.
- Troisièmement, le MPCE a la responsabilité de transmettre au Secrétariat du FRH toute requête d'utilisation des fonds du FRH qui a été approuvée par le Conseil des Ministres.
- En dernier lieu, le Secrétariat du FRH est logé avec le MPCE dans ses bureaux à Port-au-Prince pour assurer une collaboration maximale.

Ces responsabilités du MPCE en tant que contrepartie du FRH ont été proposées par le Gouvernement haïtien et confirmés par le Comité de Pilotage du FRH en juillet 2012, après la fin du mandat de la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH) qui a été la première contrepartie du FRH. Ces nouvelles procédures ont d'abord été utilisées au cours de la seconde moitié de l'année 2012 et se sont avérées efficaces.

La liaison formelle entre le Secrétariat du FRH et le MPCE est assurée par le biais du Cabinet du Ministre. Le Directeur Général représente généralement le Ministre lors des réunions du Comité de Pilotage du FRH. Le MPCE a mis en place un Comité de Révision chargé de la coordination du processus de révision des propositions soumises au financement du FRH. Ce comité comprend la Direction des Investissements Publics (DIP), le Secrétariat Technique de Coordination (STC), la Direction de Coopération Economique et Sociale (DPES), l'Unité d'Etudes et de Programmation (UEP) et la Direction de Suivi et Evaluation des Programmes (DSEP) du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe. Le Comité de Révision valide les requêtes de financement et transmet ses recommandations au Ministre de la Planification.

Le Ministre de la Planification après consultation avec le Ministère de l'Economie et des Finances soumet les recommandations au Bureau du Premier Ministre. Le Premier Ministre présente les requêtes de financement au Conseil des Ministres pour une décision finale.

Ce processus est plus long que celui avec la CIRH mais il permet d'assurer un suivi technique sur les requêtes de financement et l'utilisation des systèmes du Gouvernement en s'assurant que les requêtes sont liées aux priorités du Gouvernement.

A PROPOS DU FRH

Le FRH est un partenariat entre la communauté internationale et le Gouvernement haïtien afin de financer la reconstruction post-séisme.

Le FRH mobilise, coordonne et alloue les contributions de bailleurs bilatéraux et autres afin de financer des projets et des programmes hautement prioritaires, ainsi que l'appui budgétaire. Les avantages de cette approche multi-bailleurs sont qu'elle :

- Augmente l'harmonisation en regroupant les ressources de plusieurs bailleurs pour supporter les priorités du Gouvernement d'Haïti pour la reconstruction;
- Insiste sur les avantages comparatifs des partenaires locaux et internationaux reconnus pour leurs activités sur le terrain;
- Réduit les coûts de transactions pour le Gouvernement et les bailleurs en travaillant à travers une seule structure de financement;
- Evite le double emploi des initiatives et la duplication des efforts et;
- Aide à répondre à des besoins de financement stratégiques dans le processus de reconstruction comme identifié par le Gouvernement d'Haïti.

Le FRH est une grande source de financement non programmé pour la reconstruction.

Au 30 septembre 2013, dix-neuf bailleurs se sont engagés à verser 396 millions de dollars américains au Fonds. Cet argent est non programmé et peut être utilisé de manière flexible pour répondre aux besoins stratégiques du gouvernement pour la reconstruction. 14% de tous les fonds décaissés pour la reconstruction d'Haïti sont véhiculés à travers le FRH.

Le FRH est présidé par le Gouvernement d'Haïti qui fixe ses priorités.

Le Comité de Pilotage du FRH est présidé par le Ministre des Finances. Toutes les activités de reconstruction financées par le FRH doivent être présentées et approuvées par l'entité désignée par le Gouvernement Haïtien comme Homologue du FRH.

Le FRH offre le plus grand financement pour les secteurs prioritaires de la reconstruction d'Haïti comme les secteurs du logement, l'enlèvement des débris, la gestion des risques de désastres et l'appui budgétaire.

Le FRH est un mécanisme efficace et à coût réduit pour le financement de la reconstruction.

Moins de 5% des ressources engagées sont utilisées pour couvrir les frais administratifs du Secrétariat du FRH, du Fiduciaire et des Entités Partenaires. Le FRH peut approuver rapidement du financement pour les petits projets jusqu'à 1 million de dollars américains en une semaine et pour des montants plus élevés en deux semaines après avoir reçu la requête de l'Homologue du Gouvernement au FRH.

Le FRH est un partenaire à long terme pour la reconstruction d'Haïti.

Le FRH continuera à supporter le processus de reconstruction d'Haïti jusqu'en décembre 2017.

SECRETARIAT DU FRH

Ministère de la Planification et de la Coopération Externe

387, route de Bourdon, Port-au-Prince, Haïti

Tel : (509) 3798-0817

www.haitireconstructionfund.org

Pour tout commentaire sur les projets financés par le FRH, envoyer un message texte gratuit au 3747



Etats-Unis



Brésil



Canada



Norvège



France



Japon



Espagne



Australie



Nigéria



Oman



Colombie



Suède



Thaïlande



Banque Mondiale



Finlande



Irlande



Chypre



Lettonie



Estonie